



4e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 18 février 2021 à 19h00

au Pavillon des sports, Charrière 78

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 38e séance du Conseil général du 20 octobre 2020.
2. Assermentation des nouveaux conseillers généraux et suppléants.
3. Élection d'un membre du POP à la commission temporaire de planification territoriale.
4. Rapport au Conseil général relatif au remplacement du camion 15 Hydrocureur (DREPES).
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de CHF 350'000.- TTC pour le renouvellement d'une ambulance (DJESSS).
6. Rapport au Conseil général relatif au remplacement du tracteur 8 (porte-outils) (DREPES).
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de CHF 700'000.- pour la rénovation partielle du bâtiment Serre 12 (DJESSS).

8. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour la station d'épuration de CHF 2'400'000.-, dont CHF 1'900'000.- à la charge de la Ville par la taxe d'épuration, pour le remplacement et la modernisation du système de supervision et d'automation, la sécurisation et la redondance du tableau général basse tension ainsi que le remplacement du groupe de secours (DUBREC).
9. Motion du groupe POP intitulée "Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne", déposée lors de la séance du 22 décembre 2020 et non développée (*texte suit*).
10. Motion interpartis des groupes PS, PDC, PVL, Verts et POP intitulée "Pour une diffusion des séances du Conseil général en direct", déposée lors de la séance du 22 décembre 2020 et non développée (*texte suit*).
11. Motion du groupe POP intitulée "Mettre en valeur l'hiver chaud-fonnier", déposée lors de la séance du 19 janvier 2021 et non développée (*texte suit*).
12. Résolution des groupes des Verts et PDC intitulée "Pour la création de nouveaux jardins potagers urbains respectant « La Charte des jardins »", déposée lors de la séance du 19 janvier 2021 et non développée (*texte suit*).
13. Interpellation du groupe POP intitulée "Motion populaire « Agissez pour l'économie locale et la surconsommation ! »", déposée lors de la séance du 19 janvier 2021 et non développée (*texte suit*).

Karim Boukhris
Président du Conseil général

Motion du groupe POP

Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne

L'intégration est un enjeu important pour faire que chaque individu puisse appartenir à la société dans laquelle il vit. Les difficultés supplémentaires et la discrimination découlant des origines d'une personne, des différences de langues, de cultures, etc., sont légion et ne sont plus à démontrer. La Chaux-de-Fonds, Cité multiculturaliste par essence, connaît une grande diversité de population qui fait sa richesse mais qui demande également une attention particulière.

Différentes villes à travers le monde ont déployé des outils d'intégration par le biais de systèmes de carte citoyenne pouvant donner accès à certains services essentiels et d'ordinaire très compliqués tels que dans les domaines de la santé, du logement, des assurances... Ces projets montrent des effets positifs dans les villes américaines qui ont introduit ces cartes par exemple au niveau de l'intégration, des coûts de la santé, de la criminalité, de la vie sociale, des finances publiques... Des villes suisses ont également lancé de tels projets dont certains sont en cours de concrétisation.

Nous souhaitons que ces exemples soient examinés par la Ville de La Chaux-de-Fonds afin d'introduire sa propre carte. Nous demandons donc au Conseil communal de mettre en place une carte citoyenne chaux-de-fonnière inspirée de différents modèles, tels que la City-Card de Zurich, et destinée en premier lieu aux sans-papiers et aux personnes en situation administrative délicate mais qui pourrait aussi avoir un objectif plus large en renforçant l'identité chauxoise. Pour ce faire, cette étude devra également analyser l'opportunité de combiner les différentes cartes de la Ville avec cette carte de citoyenneté afin de n'en avoir, si possible, plus qu'une liant les différents services et contribuant par là-même à forger un véritable sentiment d'appartenance à la Collectivité.

Pour le groupe POP : Julien Gressot, Françoise Jeandroz

Motion interpartis

Pour une diffusion des séances du Conseil général en direct

Le Conseil communal est prié d'étudier dans les meilleurs délais les moyens possibles de diffusion des séances du Conseil général en direct, comme c'est par exemple le cas pour le Grand Conseil, non seulement durant la période de pandémie, mais aussi de manière pérenne.

Les récentes dispositions anti-Covid fixées par le SCAV limitant la présence du public aux séances du Conseil général à cinq personnes au maximum, y compris les membres de la presse, ont mis en évidence le fait que les débats du Législatif risquaient bien de se dérouler à "huis clos" durant encore quelques temps.

Or, il nous paraît important que le public puisse en toute situation assister aux débats de notre Autorité. Il y va de la transparence du jeu démocratique, tout comme il convient de faire connaître plus largement à la population les problématiques que traite le Conseil général. Il ne fait nul doute que cet accès facilité contribuerait à relancer l'intérêt de nos concitoyens pour la politique locale.

Depuis plusieurs années, les débats des législatifs de plusieurs villes peuvent être suivis en direct, comme c'est le cas à Lausanne ou à Genève. Dans notre Canton, la Ville de Neuchâtel, il est vrai profitant des installations de la salle du Grand Conseil, diffuse en direct et également en *replay* les séances du Conseil général depuis le 11 mai 2020.

Dans cet ordre d'idée, une collaboration avec le Canton aussi longtemps que les séances du Grand Conseil se dérouleront au Pavillon des sports serait peut-être envisageable et faciliterait la mise en place.

Dans un premier temps tout au moins, il n'est pas indispensable de disposer de moyens sophistiqués comme ceux qui existent pour les séances du Grand Conseil; l'objectif premier est de permettre à tout un chacun d'écouter les débats en direct.

Souvent, nous avons émis le vœu, dans notre hémicycle, que notre Ville entre pleinement dans le 21^{ème} siècle. L'accès des séances du Conseil général sur Internet serait une modeste contribution à cet objectif.

Pour le PS : Pierre-Alain Borel

Pour le PDC : Blaise Fivaz

Pour les Verts libéraux : Brigitte Leitenberg

Pour Les Verts : Monique Erard

Pour le POP : Julien Gressot

Motion du groupe POP

Mettre en valeur l'hiver chaud-fonnier

Nous avons connu des vacances de fin d'année peu conviviales, par contre nous nous sommes émerveillés de la beauté de la nature.

Aussi les terrains de bob alentour : Sorcière, Sombaille, Mont Jacques, Bellevue... ont fait le bonheur des familles.

Nous pensons que ces terrains de jeux hivernaux pourraient être mis en valeur.

Comme jadis à la Sorcière, on pourrait y installer des petits remonte-pentes à l'instar de celui installé en bas de La Corbatière, pour que les petits ou grands puissent y faire leurs premières expériences à ski ou en snowboard. On pourrait aussi installer ou remettre un éclairage de ces « pistes », comme il en existait un à la Sorcière.

Ces pentes pourraient aussi être utilisées par des classes.

Les joies de la neige sont un atout de notre ville facile à développer.

En résumé, nous demandons d'étudier comment mettre en valeur ces espaces qui font le bonheur des familles.

Pour le groupe POP : Françoise Jeandroz, Julien Gressot, Marina Schneeberger, Cécile Guinand, Lara Zender

Résolution des groupes des Verts et PDC

Pour la création de nouveaux jardins potagers urbains respectant "La Charte des jardins"

Actuellement, quand un·e citoyen·ne motivé·e à jardiner demande de pouvoir bénéficier d'un carré potager sur le terrain communal, il lui est répondu qu'il y a une liste d'attente de deux ans au minimum tant ceux-ci sont convoités.

En ces temps incertains, tant au niveau de la crise sanitaire que du réchauffement climatique, nous pensons qu'il est important que notre ville fasse l'effort d'offrir à ses concitoyen·ne·s la possibilité d'accéder à de nouveaux jardins potagers, autant pour des raisons de santé (physique et mentale), qu'économiques (d'auto-alimentation) et écologiques.

En 2016, la ville de Neuchâtel a lancé un ambitieux projet de jardins potagers à Pierre-à-Bot. Différents services communaux ont travaillé avec Equiterre

pour cette réalisation et actuellement un espace de 10'000 m² de terrain est réparti entre diverses associations et habitant·e·s intéressé·e·s. La ville de Neuchâtel a réussi à réaliser un tel défit en acceptant la motion "A Neuchâtel, on sème" en janvier 2016, l'adoptant le 1^{er} février suivant et a vu sortir de terre les premières plantations 16 mois plus tard. La preuve qu'un tel projet peut rapidement germer moyennant un certain enthousiasme !

Dans la foulée de la motion du POP, du PS et des Verts pour l'établissement d'un plan "climat", nous pensons qu'il est grand temps de permettre, à tout·e citoyen·ne ou groupe de citoyen·ne·s qui le souhaiterait, d'accéder facilement à un coin de terre pour cultiver ses propres légumes, fruits et fleurs en respectant la Charte des jardins.

Ce projet offre de nombreux bénéfices à moindres frais :

- Il permet d'accéder à un auto-apvisionnement alimentaire,
- Il est bénéfique pour la santé physique et mentale,
- Il peut permettre d'apprendre à traiter ses légumes et fruits de manière naturelle sans l'usage de pesticide, ce qui permet de se nourrir plus sainement,
- Il contribue à l'environnement et la biodiversité,
- Il permet de cultiver les échanges humains et la solidarité entre citoyens, communautés et générations.
- Il augmente la beauté des espaces urbains et l'attractivité de notre ville auprès de nouveaux habitants potentiels.

Il nous semble que certains terrains communaux actuellement juste entretenus en gazon pourraient facilement se transformer en jardins potagers. Nous pensons à des espaces verts autour des homes, dans le périmètre des écoles, en bordure de parcs, en périphérie et à tous autres espaces susceptibles de devenir des jardins potagers urbains.

Nous demandons donc au Conseil communal de faire tout son possible pour répertorier les terrains disponibles pour une telle mise en œuvre et d'établir les conditions cadres à l'usage de ces jardins afin de permettre de faire germer ce projet positif "aussi vite que nécessaire" !

Pour le groupe des Verts : Aline Jaquet-Tissot

Pour le groupe PDC : Blaise Fivaz

Interpellation du groupe POP

Motion populaire "Agissez pour l'économie locale et la surconsommation !"

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Messieurs les Conseillers communaux,

En 2019, la Grève du climat déposait une motion populaire communale intitulée "Agissez pour l'économie locale et la surconsommation!". Ladite motion a été traitée devant le Conseil général lors de la séance de septembre 2019, de même que la proposition du Conseil communal, à savoir "étudier la mise sur pied d'une commission d'éthique qui pourrait se pencher, le cas échéant, sur un éventuel caractère discriminatoire de certaines affiches publicitaires". Cette proposition a été acceptée lors de cette même séance.

Depuis lors, ni la Grève du climat, ni la première signataire n'ont eu de nouvelles de la part du Conseil communal et ce sujet n'a plus été abordé devant le Conseil général. Selon le règlement général, le Conseil communal a un délai d'une année pour donner suite à cette motion [art. 72], et dans le cas présent proposer au Conseil général la création de la commission susmentionnée, ou en tout cas un rapport de faisabilité.

- Nous nous approchons donc de vous afin de savoir où en est l'étude de la mise sur pied de cette commission et quand est-ce que le Conseil communal présentera son rapport ?
- Nous aimerions savoir également si vous avez déjà des premières pistes de réflexion concernant cette commission et quelles sont les orientations que vous souhaitez lui attribuer ?

Pour le groupe POP : Lara Zender, Cyril Babando
